



Rennes, le 5 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus Covid-19 en Bretagne : point de situation sanitaire

Point de situation sanitaire à 16h

Le **suivi des cas confirmés** est désormais élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (**test PCR**) effectuées par les laboratoires publics et privés. Les résultats obtenus durant le week-end sont intégrés au communiqué du **lundi**.

Concernant les **EHPAD**, les données sont actualisées par Santé publique France deux fois par semaine. Elles sont intégrées dans les communiqués du **mardi** et du **vendredi**.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- **40** en service de réanimation (-4 en 24h)
- **323** autres modes d'hospitalisation (- en 24h)
- **864** retours à domicile (+11 en 24h)

Dans le cadre des prises en charge hospitalière, **222** décès (patients âgés de 48 à 100 ans) sont à déplorer (- en 24h).

Par ailleurs, le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de **2489** (+4 en 24h), ainsi répartis :

- 671 (-) personnes résidant en Ille-et-Vilaine
- 641 (+4) personnes résidant dans le Morbihan
- 585 (+1) personnes résidant dans le Finistère
- 392 (+2) personnes résidant dans les Côtes d'Armor

auxquelles s'ajoutent :

- 186 (+57) personnes ne résidant pas en Bretagne
- 14 (-60) personnes dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus

Point de situation EHPAD :

- 69 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé testé par PCR (+4 en 96h*)
- 61 décès de résidents sont à déplorer au sein des EHPAD (+2 en 96h*).

* les variations ont été établies à partir des données du vendredi 1^{er} mai 2020

Covid-19 : ne pas relâcher l'effort de confinement

L'organisation et l'anticipation du système de santé dans notre région permettent d'éviter la saturation de l'accueil en réanimation et garantissent à chaque patient une prise en charge de qualité selon les critères médicaux en vigueur habituellement. Même si les personnes âgées sont davantage victimes de la maladie et

Contacts presse :

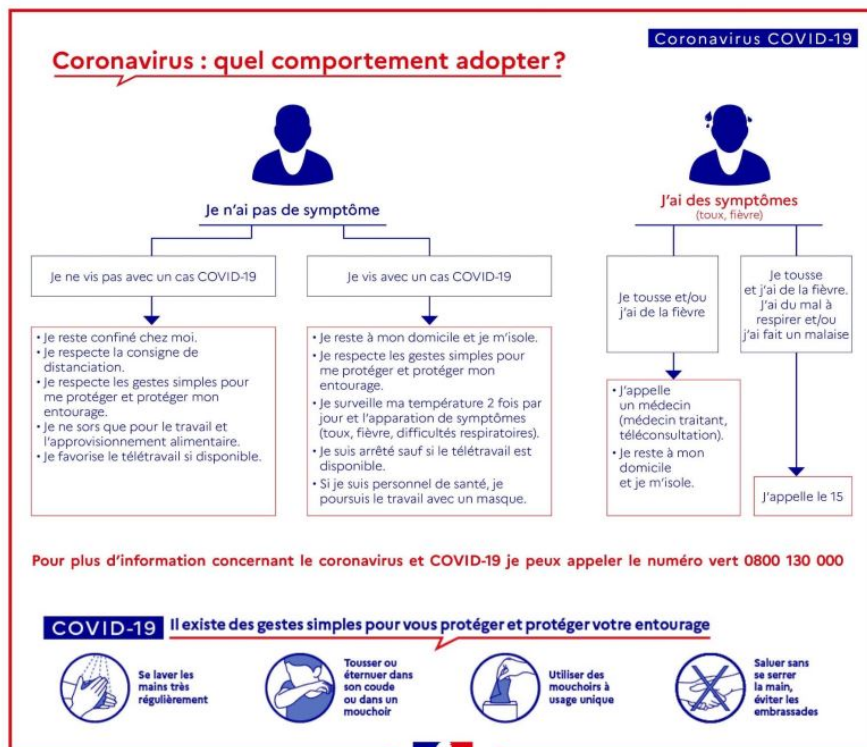
Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 80 / 06 74 44 76 11 – pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

ARS Bretagne : Aurélien Robert – 02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr

doivent être particulièrement protégées, les classes d'âge plus jeunes sont concernées également. La protection des uns et des autres est donc l'affaire de tous. **Le respect des mesures de confinement et la pratique des gestes barrière demeurent essentiels.**

Le virus ne circule pas tout seul, c'est nous tous qui le véhiculons. Pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Restez chez vous
- Lavez-vous les mains très régulièrement
- Toussez ou éternuez dans votre coude
- Saluez sans serrer la main, supprimez les embrassades
- Utilisez des mouchoirs à usage unique
- Restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres.



Dispositifs d'information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000
- Informations sanitaires : www.bretagne.ars.sante.fr

Contacts presse :

Préfecture de région : Service communication – 02 99 02 11 80 / 06 74 44 76 11 – pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

ARS Bretagne : Aurélien Robert – 02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr